



Paroisse Saint-Esprit en-Marquenterre

10 rue des Soufflets 80120 RUE - 03 22 25 01 12

Site : www.paroisse-marquenterre.fr

Mail : paroissederue@gmail.com



5° D.O. Dimanche de la santé.

Sdi 07/02 18.00 : Messe à Nouvion.
18.30 : Messe à Fort-Mahon.
 Consultation ECP (noms proposés à remettre au cours de la messe).

Di 08/02 09.30 : Messe à Crécy.
11.00 : Messe à Rue.
18.00 : Vêpres à Quend-Ville.

Ldi 09/02 **09.00 : Messe à Rue - Oratoire Saint-Charles.**
09.45 : Chapelet à Rue - Oratoire Saint-Charles.

Mdi 10/02 **09.00 : Messe à Rue - Oratoire Saint-Charles.**

Mer 11/02 **09.30 : ECP Rue - Salle Saint-Charles.**
18.00 : Messe à Quend-Ville.

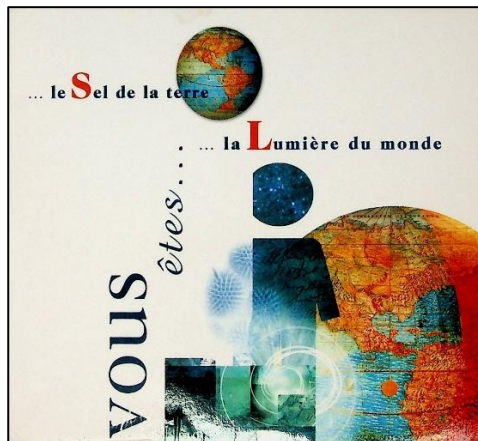
Jdi 12/02 **09.00 : Messe à Rue - Oratoire Saint-Charles.**
17.00 : Chapelet à Saint-Quentin-en-Tourmont.

Vdi 13/02 **09.00 : Messe à Rue - Oratoire Saint-Charles.**
16.30 : Rencontre Pastorale du Tourisme.
Salle Saint-Charles.

6° D.O.

Sdi 14/02 18.00 : Messe à Nouvion.
18.30 : Messe au Crottoy.

Di 15/02 09.30 : Messe à Crécy.
11.00 : Messe à Rue.
18.00 : Vêpres à Quend-Ville.



INTENTIONS DE PRIÈRE POUR LES VIVANTS

Pour Imran et son épouse Alizay ; pour Cathy ; pour les 20 printemps d'Anne-Marie et les 21 de sœur Elisabeth.

DÉFUNTS DE LA SEMAINE

Éric BAILLET (Vron) ;
Thérèse BAËS (Rue) ;
Marie BELVALETTE (Rue).

INTENTIONS DE PRIÈRE POUR LES DÉFUNTS

Marie-Thérèse LEBATTEUR, son père Jean et les défunts des familles PICANDET - CONVERT ; Andrée et la famille VERSTRAETE - PÉRIN ; René FEUILLET ; Bernard DUFRESNOY ; Ginette COULON ; Michel et Pierre SOYER et leurs parents ; famille LUCHEZ, André DECHERF ; Bertrand PORET ; André RENSON.

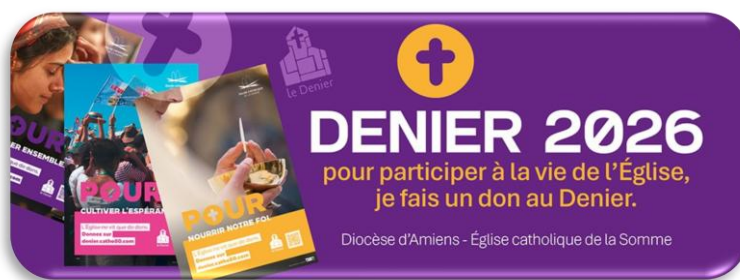


Samedi 21 mars 2026

Ecole Notre-Dame

De 09.30 à 15.00.

Venez nombreux !



Tous une bonne raison de soutenir l'Église !

Le Denier est l'une des ressources principales de l'Église, lui permettant de rémunérer les personnes qui œuvrent quotidiennement à sa mission (prêtres, laïcs engagés à son service). Chaque catholique est appelé à contribuer chaque année au Denier : c'est cet engagement qui nous permet d'assurer la continuité des accompagnements pastoraux et votre accueil dans la maison de Dieu. Aujourd'hui seul 1 catholique sur 10 en moyenne participe annuellement à la collecte du Denier.

Nous avons tous une bonne raison de soutenir notre Église :

- Pour qu'elle accompagne les grands moments de notre existence (baptême, mariage, funérailles...) et notre quotidien, par sa présence, par la célébration des messes et l'organisation d'événements paroissiaux.
- Pour qu'elle permette à tous de découvrir la joie de croire en Jésus Christ, grâce aux propositions adressées aux plus jeunes (catéchèse, aumônerie, pastorale des jeunes...), mais aussi à ceux qui sont plus éloignés de l'Église, dans les prisons ou les EHPAD.
- Pour qu'elle puisse porter la Bonne Nouvelle du Christ au Monde, en prenant la parole sur des sujets qui concernent toute la société, pour faire entendre le discours de paix et d'amour universel du Christ au-delà de notre communauté.

Quels que soient nos liens avec l'Église, sa mission est essentielle et, en tant que baptisés, nous sommes invités à la soutenir, en participant chaque année à la collecte du Denier. Quel que soit son montant, chaque don est important.

Un grand merci pour votre geste en soutien à la Mission !

Comment faire un don ?

- Par carte bancaire, sur notre formulaire de don sécurisé : denier.catho80.com
- Par chèque, libellé à l'ordre de l'Association diocésaine d'Amiens à renvoyer au 384 rue Saint-Fuscien - BP 43008 - 80030 Amiens Cedex 1

Pour répartir votre soutien dans l'année, et ne plus avoir à y penser, vous pouvez également souscrire un prélèvement automatique mensuel ou annuel.

Déduction fiscale

Si vous êtes imposable, votre don à l'Église est déductible de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66 % de son montant, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

